

**MUNICIPALITÉ DE PORT-DANIEL-GASCONS**  
**LE 10 AVRIL 2017**

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil de la municipalité de Port-Daniel-Gascons, tenue le 10 avril 2017 à la salle multifonctionnelle de Gascons, sous la présidence de monsieur le maire Henri Grenier et à laquelle étaient présents les conseillères et les conseillers suivants:

Mesdames Juliette Duguay, Annie Anglehart  
Messieurs Jean-Marc Allain, Hartley Lepage et Richard Béliveau  
Monsieur Gaétan Delarosbil est absent de la présente séance.

Était également présente à cette séance, madame Chantal Vignet, directrice générale et secrétaire-trésorière.

Après avoir constaté qu'il y a quorum, monsieur le maire ouvre la séance à 19h10. Il souhaite la bienvenue à l'assistance.

**RÉSOLUTION NUMÉRO 2017-04-101**  
**LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Il est proposé par monsieur Jean-Marc Allain, appuyé par monsieur Richard Béliveau et résolu que l'ordre du jour de la présente séance soit adopté tout en rajoutant les points suivants aux affaires nouvelles:

- Vérification des débitmètres d'eau potable
- Collation lors des cours de piscine
- Lumières de rues
- Motion de félicitations à monsieur Normand Huard
- Don à l'organisme Anglican Church People.

**Adopté à l'unanimité des conseillers.**

**RÉSOLUTION NUMÉRO 2017-04-102**  
**ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX**  
**DES ASSEMBLÉES PRÉCÉDENTES**

Il est proposé par monsieur Hartley Lepage, appuyé par madame Juliette Duguay et résolu que les procès-verbaux des séances du 09, 13 et 27 mars 2017 soient adoptés tels que présentés aux membres du conseil.

**Adopté à l'unanimité des conseillers.**

**RÉSOLUTION NUMÉRO 2017-04-103**  
**ADOPTION DES COMPTES À PAYER,**  
**DES LISTES DE DÉPÔT-SALAIRES ET**  
**DES CHÈQUES AU 31 MARS 2017**

Il est proposé par monsieur Jean-Marc Allain, appuyé par monsieur Hartley Lepage et résolu que le conseil municipal adopte par la présente la liste des dépôts-salaires de #96819 à #96849, à #904068 au #904224 et des chèques portant les numéros #96816 à #96849 et #90560 à #909757 et que les comptes à payer au montant de 21 541,45 \$ soient acceptés et payés.

**Adopté à l'unanimité des conseillers.**

**CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDITS**

Je soussignée, directrice générale et secrétaire-trésorière, de la municipalité de Port-Daniel-Gascons, certifie qu'il y a des crédits suffisants au budget de la municipalité pour acquitter les dépenses décrites dans la présente résolution.

---

Directrice générale / secrétaire-trésorière

## **DÉPÔT DES ÉTATS FINANCIERS**

La directrice générale dépose au conseil municipal les états financiers en date du 31 mars 2017.

### **CORRESPONDANCE**

Monsieur le maire fait lecture de la correspondance.

- ✓ Confirmation du MAMOT d'une aide financière au montant de 39 465 \$ pour le projet d'aménagement d'un espace culturel au quai de Port-Daniel et ce, dans le cadre du Fonds conjoncturel de développement.
- ✓ Lettre de remerciement du Centre plein air La Souche pour le don remis par la municipalité.
- ✓ Confirmation du MAMOT pour l'octroi d'une aide financière concernant la réalisation d'une étude d'opportunité visant la mise en commun d'une partie ou de l'ensemble de l'offre municipale en sécurité incendie.
- ✓ Dépôt du bilan de la sécurité incendie de Port-Daniel–Gascons.
- ✓ Correspondance du Centre d'action bénévole portant sur le thème : Nourrir notre monde dans Rocher-Percé.

Madame Annie Anglehart participera à la rencontre du Centre d'action bénévole portant sur le thème « Nourrir notre monde dans Rocher-Percé » qui se tiendra à Chandler le 3 mai prochain. Les frais de déplacement reliés à cette rencontre sont défrayés par la municipalité selon la politique en vigueur.

- ✓ Confirmation du MAMOT d'une aide financière au montant de 86 231 \$ dans le cadre du Programme d'aide à l'entretien du réseau routier local.
- ✓ Demande de local et terrain du Comité du rock n'bike show.

### **RÉSOLUTION NUMÉRO 2017-04-104** **DEMANDE DE LOCAL ET TERRAIN**

Monsieur Jean-Marc Allain quitte la table du conseil pour ce point.

Dans le cadre d'activités organisées pour la tenue du Festival de la pêche qui aura lieu en juillet prochain, il est proposé par madame Juliette Duguay, appuyé par monsieur Richard Béliveau et résolu que la municipalité de Port-Daniel–Gascons autorise au Comité du rock n' bike show d'utiliser le local et le terrain de l'aréna pour la journée du 22 juillet 2017 afin d'en faire un camping intérieur-extérieur. Il est entendu, qu'après l'événement, les lieux devront être nettoyés et remis dans le même état tel qu'il était auparavant. De même, durant l'événement, le Comité aura à voir à la sécurité des lieux.

**Adoptée à l'unanimité des conseillers.**

### **RÉSOLUTION NUMÉRO 2017-04-105** **DONS**

Il est proposé par monsieur Jean-Marc Allain, appuyé par monsieur Hartley Lepage et résolu que la municipalité de Port-Daniel–Gascons autorise les dons aux organismes suivants :

- Réserve faunique de Port-Daniel – Festival de la pêche 2017 : 100 \$
- Société Alzheimer : 50 \$
- Fonds Michel Lancup inc. : 50 \$
- Association des personnes handicapées visuelles de la GIM : 25 \$

- Polyvalente de Paspébiac - Bal des finissantes et finissantes : 100 \$/chacun pour un maximum de 3 étudiants faisant partie de la municipalité de Port-Daniel–Gascons
- Polyvalente MGR Sévigny de Chandler - Bal des finissantes et finissantes : 100 \$/chacun pour un maximum de 3 étudiants faisant partie de la municipalité de Port-Daniel–Gascons.

**Adoptée à l'unanimité des conseillers.**

**RÉSOLUTION NUMÉRO 2017-04-106**  
**DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE**  
**MAISON DES JEUNES L'ENVOLEE JEUNESSE**

1<sup>ère</sup> proposition:

Il est proposé par madame Juliette Duguay, appuyé par monsieur Jean-Marc Allain et résolu que la municipalité de Port-Daniel–Gascons autorise un montant de 500 \$ à la Maison des jeunes l'Envolée jeunesse pour défrayer une partie de la réparation de la table de billard.

2<sup>ième</sup> proposition:

Il est proposé par madame Annie Anglehart que la municipalité de Port-Daniel–Gascons autorise un montant de 1 247 \$ à la Maison des jeunes l'Envolée jeunesse pour défrayer au complet la facture de la réparation de la table de billard.

Aucun appui pour cette proposition.

Il est donc résolu d'allouer un montant de 500 \$ à la Maison des Jeunes l'Envolée jeunesse pour la réparation de leur table de billard.

**Adoptée à la majorité des conseillers.**

**RÉSOLUTION NUMÉRO 2017-04-107**  
**FORMATION – INTERVENTIONS AUTORISÉES OU PROHIBÉES**

Il est proposé par madame Juliette Duguay, appuyé par monsieur Jean-Marc Allain et résolu que la municipalité de Port-Daniel–Gascons autorise l'inspecteur municipal à participer à la formation « Interventions autorisées ou prohibées » qui se tiendra le 18 mai prochain à Rimouski. Le coût de l'inscription au montant de 546 \$, taxes en sus et les frais de déplacement sont défrayés par la municipalité selon la politique en vigueur.

**Adoptée à l'unanimité des conseillers.**

**RÉSOLUTION NUMÉRO 2017-04-108**  
**PROGRAMME DE PARTENARIAT**  
**RELATIFS À LA CONSERVATION DES PÊCHES RÉCRÉATIVES**  
**(PPCPR) – PÊCHES ET OCÉANS CANADA 2017**

**CONSIDÉRANT QUE** la Réserve faunique de Port-Daniel veut faire une demande de projet dans le cadre du Programme de partenariats relatifs à la conservation des pêches récréatives (PPCPR) du ministère Pêches et Océans Canada 2017 ;

**CONSIDÉRANT QUE** le projet proposé permettrait de nettoyer des ruisseaux ayant une importance stratégique dans les opérations de la réserve faunique de Port-Daniel ;

**CONSIDÉRANT QUE** ce programme nécessite la contribution d'au moins un partenaire financier du milieu ;

**CONSIDÉRANT QUE** suite à l'acceptation de ce dit projet, quatre personnes pourraient être recrutées pour une période leur permettant de se qualifier à l'assurance-emploi ;

**POUR CES CONSIDÉRATIONS**, il est proposé par madame Annie Anglehart, appuyé par monsieur Jean-Marc Allain et résolu

**QUE** la municipalité de Port-Daniel–Gascons contribue à une participation financière au montant de 5 000 \$ afin de permettre la concrétisation de ce projet.

**Adoptée à l’unanimité des conseillers.**

**RÉSOLUTION NUMÉRO 2017-04-109**  
**FOSES SEPTIQUES ET PLUVIAUX**

Il est proposé par madame Juliette Duguay, appuyé par monsieur Richard Béliveau et résolu que la municipalité de Port-Daniel–Gascons accepte la soumission de Wagner Vacuum au montant de 4 720 \$, taxes en sus pour vider les fosses septiques et le nettoyage des pluviaux de la municipalité.

**Adoptée à l’unanimité des conseillers.**

**RÉSOLUTION NUMÉRO 2017-04-110**  
**ACHAT D'UN TRACTEUR**

Il est proposé par madame Juliette Duguay, appuyé par monsieur Hartley Lepage et résolu que la municipalité de Port-Daniel–Gascons procède à l’achat d’un tracteur à gazon auprès de Moteurs C-A inc. au montant de 6 449,99 \$, taxes en sus.

**Adoptée à l’unanimité des conseillers.**

**RÉSOLUTION NUMÉRO 2017-04-111**  
**L’AVENIR DE POSTES CANADA**

Il est proposé par madame Annie Anglehart, appuyé par monsieur Jean-Marc Allain et résolu que la municipalité de Port-Daniel–Gascons appuie les démarches sur l’avenir de Postes Canada et autorise l’envoi de cet appui au Ministre des Services publics et Approvisionnement Canada.

**Adoptée à l’unanimité des conseillers.**

**RÉSOLUTION NUMÉRO 2017-04-112**  
**FRAIS DE LOCATION POUR LE CAMP DE JOUR 2017**

Il est proposé par madame Juliette Duguay, appuyé par madame Annie Anglehart et résolu que la municipalité de Port-Daniel–Gascons accepte le tarif de location du Centre plein air La Souche pour la tenue du camp de jour 2017 au montant de 500 \$/semaine et ce, pour une durée de sept (7) semaines et autorise la directrice générale à signer le contrat de location.

**Adoptée à l’unanimité des conseillers.**

**RÉSOLUTION NUMÉRO 2017-04-113**  
**VENTE ET ADJUDICATION DES IMMEUBLES**  
**POUR TAXES IMPAYÉES**

**ATTENDU QUE** la MRC du Rocher-Percé procèdera le 11 mai 2017 à la vente des immeubles pour les taxes municipales impayées ;

**ATTENDU QU’**il est essentiel qu’un représentant autorisé de la municipalité assiste à cette vente pour accepter, au nom de la municipalité de Port-Daniel–Gascons, les propriétés situées sur son territoire qui ne trouve pas teneur ;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par madame Annie Anglehart, appuyé par monsieur Richard Béliveau et résolu que la municipalité de Port-Daniel–

Gascons autorise la directrice générale, madame Chantal Vignet, à représenter la municipalité de Port-Daniel–Gascons à la vente pour taxes qui aura lieu le 11 mai 2017 et à accepter pour et au nom de la municipalité les propriétés situées sur son territoire qui n’ont pas trouvé preneur.

**Adoptée à l'unanimité des conseillers.**

**RÉSOLUTION NUMÉRO 2016-04-114**  
**APPUI À LA COALITION QUÉBÉCOISE**  
**POUR LE CONTRÔLE DU TABAC**

**CONSIDÉRANT QUE** le tabac est la cause la plus importante de maladies évitables et de décès prématurés au Québec, causant la mort de plus de 10 000 personnes chaque année ;

**CONSIDÉRANT QUE** l’épidémie du tabagisme est causée par une industrie qui utilise tous les moyens à sa disposition pour maximiser ses profits ;

**CONSIDÉRANT QUE** des centaines de municipalités du Québec, ont déjà pris position pour encourager les gouvernements d’adopter des cibles audacieuses de réduction du tabagisme, pour protéger davantage les non-fumeurs ou pour éliminer la promotion du tabac, alors que d’autres ont elles-mêmes adopté des interdictions de fumer ;

**CONSIDÉRANT QUE** les documents internes de l’industrie du tabac révèlent que de nombreuses municipalités au Québec ont été utilisées, à leur insu, pour promouvoir les intérêts des fabricants du tabac ;

**CONSIDÉRANT QUE** le Québec a endossé le traité international pour la lutte antitabac de l’Organisation mondiale de la Santé publique qui oblige les gouvernements d’instaurer des mesures visant à empêcher l’ingérence de l’industrie du tabac à tous les niveaux gouvernementaux ;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par madame Annie Anglehart, appuyé par monsieur Hartley Lepage et résolu

**QUE** le conseil municipal de Port-Daniel–Gascons interpelle le gouvernement du Québec afin qu’il mette en œuvre les recommandations découlant de la Convention-cadre internationale de l’OMS pour la lutte antitabac concernant l’ingérence de l’industrie du tabac dans le développement des politiques de santé des gouvernements ;

**QUE** le conseil municipal de Port-Daniel–Gascons envoie cette résolution à nos députés locaux, à la ministre déléguée à la Santé publique (madame Lucie Charlebois) et à la Coalition québécoise pour le contrôle du tabac,

**Adoptée à l'unanimité des conseillers.**

**RÉSOLUTION NUMÉRO 2017-04-115**  
**RENOUVELLEMENT D’ADHÉSION**  
**RÉSEAU QUÉBÉCOIS DE VILLES ET VILLAGES EN SANTÉ**

Il est proposé par madame Annie Anglehart, appuyé par monsieur Jean-Marc Allain et résolu que la municipalité de Port-Daniel–Gascons renouvelle l’adhésion comme membre au Réseau québécois de Villes et Villages en santé au montant de 75 \$

**Adoptée à l'unanimité des conseillers.**

**RÉSOLUTION NUMÉRO 2017-04-116**  
**DEMANDE DE CRÉDIT DE TAXES**  
**ET SUBVENTION POUR EAU ET ÉGOUT**  
**DES RÉSIDENCES INTERGÉNÉRATIONNELLES**

Dans le cadre du Programme de crédit de taxes de services et de subvention pour eau et égout pour résidences intergénérationnelles et du Règlement numéro 2014-05 concernant l'administration des réseaux d'aqueduc et du réseau d'égout, il est proposé par madame Annie Anglehart, appuyé par monsieur Richard Béliveau et résolu que la municipalité de Port-Daniel–Gascons autorise les demandes suivantes:

- Immeuble situé au 520, route 132, Port-Daniel : 612,32 \$
- Immeuble situé au 17, route de l'Église, Port-Daniel : 260 \$
- Immeuble situé au 3, route du Calvaire, Gascons : 260 \$
- Immeuble situé au 146, route 132 Ouest, Gascons : 282,29 \$
- Immeuble situé au 173, route 132 Ouest, Gascons : 282,29 \$
- Immeuble situé au 469A, route 132, Port-Daniel: 612,32 \$

Et ce, pour un montant total de 2 309,22 \$.

**Adoptée à l'unanimité des conseillers.**

**RÉSOLUTION NUMÉRO 2017-04-117**  
**ANNOTATION AU RÈGLEMENT NUMÉRO 2006-05**  
**RÈGLEMENT DES ENTRÉES PRIVÉES**

Il est proposé par madame Annie Anglehart, appuyé par monsieur Jean-Marc Allain et résolu d'accepter l'annotation au procès-verbal déposée par la directrice générale pour le Règlement numéro 2006-05 portant sur les entrées privées à l'article 6 suivant :

*Le diamètre minimum acceptable est de 30 cm au lieu de 30 mm.*

**Adoptée à l'unanimité des conseillers.**

**AUTORISATION DE PAIEMENT DE FACTURE**  
**LEBLANC SERVICES D'ARPENTAGE ET GÉOMATIQUE INC.**

Ce point est reporté à une séance ultérieure.

**RÉSOLUTION NUMÉRO 2017-04--118**  
**EMBAUCHE DES JOURNALIERS SAISONNIERS**  
**DE LA VOIRIE**

Il est proposé par monsieur Richard Béliveau, appuyé par monsieur Jean-Marc Allain et résolu que la municipalité de Port-Daniel–Gascons procède à l'embauche des journaliers saisonniers de la voirie comme suit:

Monsieur Gaétan Deraîche, d'où la date d'embauche sera à déterminer par le directeur des travaux publics, pour une période de vingt (20) semaines pour les travaux identifiés par le directeur des travaux publics et de quatre (4) semaines pour effectuer le remplacement de Monsieur Guy Langlois (réseau d'aqueduc et d'égout). Le salaire et les avantages sociaux sont fixés selon l'entente de travail en vigueur.

Monsieur Francis Jean, d'où la date d'embauche sera à déterminer par le directeur des travaux publics pour une durée de vingt (20) semaines. Le salaire et les avantages sociaux sont fixés selon l'entente de travail en vigueur.

Monsieur Gino Sweeney, d'où la date d'embauche sera à déterminer par le directeur des travaux publics, pour une période de vingt-six (26) semaines affecté principalement aux tâches du parc Colborne telles que décrites dans son contrat de travail et selon ses disponibilités, à effectuer tous travaux de

voirie demandés par le directeur des travaux publics. Le salaire, les avantages sociaux, allocation d'équipements et d'essence sont fixés selon l'entente de travail en vigueur. Également, dans le cadre de son travail, les coûts reliés pour son cellulaire personnel seront remboursés au taux de 50% par la municipalité avec facture à l'appui.

**Adoptée à l'unanimité des conseillers.**

**RÉSOLUTION NUMÉRO 2017-04-119**  
**AVIS DE MOTION**  
**ADOPTION D'UN RÈGLEMENT**  
**LIMITES DE VITESSE À LA ROUTE DU CAPITAINE-FOURNIER**

Un avis de motion est donné par le conseiller monsieur Richard Béliveau, qu'à une séance subséquente, il sera adopté un règlement portant sur les limites de vitesse à la route du Capitaine-Fournier.

**Adoptée à l'unanimité des conseillers.**

**RÉSOLUTION NUMÉRO 2017-04-120**  
**ADOPTION DE LA POLITIQUE DE COMMUNICATION**  
**ET DES MÉDIAS SOCIAUX**  
**DE LA MUNICIPALITÉ DE PORT-DANIEL-GASCONS**

Il est proposé par madame Juliette Duguay, appuyé par madame Annie Anglehart et résolu que la municipalité de Port-Daniel-Gascons adopte la Politique de communication et des médias sociaux de la Municipalité de Port-Daniel-Gascons telle que présentée aux membres du conseil.

**Adoptée à l'unanimité des conseillers.**

**RÉSOLUTION NUMÉRO 2017-04-121**  
**AVIS DE MOTION**  
**ADOPTION D'UN RÈGLEMENT**  
**TARIFICATION DES ESPACES PUBLICITAIRES**  
**DANS LE BULLETIN MUNICIPAL**

Avis de motion est donné par la conseillère madame Juliette Duguay, qu'à une séance subséquente, il sera adopté un règlement portant sur la tarification des espaces publicitaires dans le bulletin municipal.

**Adoptée à l'unanimité des conseillers.**

**RÉSOLUTION NUMÉRO 2017-04-122**  
**COLLOQUE CARREFOUR ACTION MUNICIPALE ET FAMILLE**

Dans le cadre du 29<sup>e</sup> Colloque du Carrefour Action municipale et famille, il est proposé par madame Annie Anglehart, appuyé par monsieur Richard Béliveau et résolu que la municipalité de Port-Daniel-Gascons autorise madame Annie Anglehart et madame Madeleine Huard à participer à ce dit colloque qui se tiendra les 8 et 9 juin 2017 à Gaspé. Le coût de l'inscription est au montant de 290 \$, taxes incluses. Les frais de déplacement sont défrayés par la municipalité selon la politique en vigueur. À noter qu'un remboursement au montant de 150 \$ est remboursé par le CISSS.

Monsieur le maire demande le vote :

Pour : 3 Messieurs Richard Béliveau, Jean-Marc Allain et madame Annie Anglehart.

Contre : 2 Madame Juliette Duguay et monsieur Hartley Lepage.

**Adoptée à la majorité des conseillers.**

**RÉSOLUTION NUMÉRO 2017-04-123**  
**ADJUDICATION DE LA SOUMISSION**  
**TRAVAUX DE PEINTURAGE À L'HÔTEL DE VILLE**

**ATTENDU QU'**un appel d'offres pour des travaux de peinture à l'Hôtel de Ville a été envoyé par voie d'invitation écrite à six fournisseurs nommés par le conseil municipal ;

**ATTENDU QUE** lors de l'ouverture des soumissions le 6 avril 2017, deux soumissions ont été reçues, soit : Construction Rivière au montant de 27 588,25 \$, taxes incluses et Construction MTR Lévesque au montant de 34 314,28 \$, taxes incluses ;

**ATTENDU QUE** le plus bas soumissionnaire conforme est Construction Rivière au montant de 27 588,25 \$, taxes incluses ;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par madame Juliette Duguay, appuyé par monsieur Jean-Marc Allain et résolu

**QUE** la municipalité de Port-Daniel–Gascons accorde le mandat des travaux de peinture à l'Hôtel de Ville à Construction Rivière au montant de 27 588,25 \$, taxes incluses.

**Adoptée à l'unanimité des conseillers.**

**RÉSOLUTION NUMÉRO 2017-04-124**  
**APPUI POUR INTERNET HAUTE VITESSE**

**CONSIDÉRANT QUE** Navigue.com, fournisseur de services internet indépendant, souhaite étendre son aire de service et augmenter les vitesses de service Internet, tant aux foyers qu'aux entreprises, ainsi qu'aux services publics de notre région ;

**CONSIDÉRANT QUE** l'Internet haute vitesse permettra à des centaines de foyers de compter enfin sur un service fiable et moderne; facilitera l'apprentissage et la préparation des travaux scolaires pour nos jeunes; fournira à nos PME des moyens de commerce électronique sécuritaires et concurrentiels et offrira aux citoyens l'accès aux services de santé de pointe ;

**CONSIDÉRANT QUE** Navigue.com a l'intention de déposer des demandes de financement auprès des programmes « Brancher pour innover » et « Québec branché » visant à financer de nouvelles infrastructures et améliorations des infrastructures existantes dans les collectivités éloignées, dont la nôtre ;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par madame Annie Anglehart, appuyé par monsieur Jean-Marc Allain et résolu

**QUE** le conseil de la municipalité de Port-Daniel–Gascons appuie Navigue.com dans la réalisation de ce projet afin de permettre **enfin** aux citoyens et entreprises de notre municipalité, la possibilité d'obtenir un service Internet à la hauteur de leurs attentes et offrir le meilleur service Internet disponible sur le marché.

**Adoptée à l'unanimité des conseillers.**

**RÉSOLUTION NUMÉRO 2017-04-125**  
**CONCOURS PHOTOGRAPHIQUE MER/NATURE**

Dans le cadre d'un concours photographique Mer/Nature et dont les résultats seront annoncés le 30 octobre prochain, il est proposé par madame Juliette Duguay, appuyé par madame Annie Anglehart et résolu que la municipalité de Port-Daniel–Gascons autorise à remettre les montants suivants aux lauréats : Prix du Jury : 350 \$ et Prix du Public : 150 \$.

**Adoptée à l'unanimité des conseillers.**

**RÉSOLUTION NUMÉRO 2017-04-126**  
**AUTORISATION DE PAIEMENT DE FACTURE**  
**QUOTE-PART POUR LE TRANSPORT DU CENTRE DE JOUR**

Il est proposé par monsieur Richard Béliveau, appuyé par monsieur Jean-Marc Allain et résolu que la municipalité de Port-Daniel–Gascons autorise le paiement de la Quote-part pour le transport du Centre de Jour au montant de 1 416,50 \$.

**Adoptée à l'unanimité des conseillers.**

**RÉSOLUTION NUMÉRO 2017-04-127**  
**AUTORISATION DE PAIEMENT DE FACTURE**  
**SERVICE DES LOISIRS – COURS DE NATATION**

Il est proposé par monsieur Richard Béliveau, appuyé par monsieur Jean-Marc Allain et résolu que la municipalité de Port-Daniel–Gascons autorise le paiement de la facture du Service des Loisirs de Chandler pour les cours de natation, au montant de 2 200 \$. Ce montant fait partie du budget de la Politique familiale. Afin de permettre une valeur ajoutée au projet, il y aura une distribution de collations santé pour les enfants qui participent à cette activité.

**Adoptée à l'unanimité des conseillers.**

**RÉSOLUTION NUMÉRO 2017-04-128**  
**AUTORISATION DE PAIEMENT DE FACTURE**  
**GROUPE RESSOURCE EN LOGEMENTS COLLECTIFS**

Il est proposé par madame Juliette Duguay, appuyé par madame Annie Anglehart et résolu que la municipalité de Port-Daniel–Gascons autorise le paiement de la facture du Groupe ressource en logements collectifs pour l'étude des besoins en habitation pour les personnes âgées, au montant de 2 500 \$, taxes en sus.

**Adoptée à l'unanimité des conseillers.**

**RÉSOLUTION NUMÉRO 2017-04-129**  
**APPUI FINANCIER**  
**GESTION DU SYSTÈME PAIR**

Il est proposé par madame Annie Anglehart, appuyé par monsieur Jean-Marc Allain et résolu que la municipalité de Port-Daniel–Gascons autorise l'aide financière au montant de 128 \$ pour la gestion du système PAIR Plus (programme d'assistance individuelle aux individus retraités).

**Adoptée à l'unanimité des conseillers.**

**PROCLAMATION DE LA SEMAINE NATIONALE**  
**DE LA SANTÉ MENTALE 2017-2018**

**Considérant que la Semaine de la santé mentale** qui se déroule du 1<sup>er</sup> au 7 mai, est le lancement d'une campagne annuelle de promotion de la santé mentale sur le thème «7 astuces pour se recharger»;

**Considérant que** les 7 astuces sont de solides outils visant à renforcer et à développer la santé mentale des Québécoises et des Québécois;

**Considérant que** la Semaine s'adresse à l'ensemble de la population du Québec et à tous les milieux;

**Considérant que** la Semaine nous permet de découvrir que les municipalités du Québec, tout comme les citoyennes et citoyens, contribuent déjà à la santé mentale positive de la population;

**Considérant que** les actions favorisant la santé mentale positive relèvent d'une responsabilité à la fois individuelle et collective, que cette dernière doit être partagée par tous les acteurs de la société;

**Considérant qu'**il est d'intérêt public que toutes les villes et municipalités du Québec soutiennent la Semaine de la santé mentale:

- En invitant leurs citoyennes et leurs citoyens à consulter les outils promotionnels de la campagne sur <http://smq-bsl.org>;
- En encourageant les initiatives et activités organisées sur leur territoire;
- En proclamant la Semaine nationale de la santé mentale lors d'un conseil municipal.

**Par conséquent,** je HENRI GRENIER, maire de Port-Daniel-Gascons proclame par la présente la Semaine de la santé mentale dans la municipalité de Port-Daniel-Gascons et invite tous les citoyens et citoyennes ainsi que toutes les entreprises, organisations et institutions à reconnaître les bénéfices des «7 astuces pour se recharger».

**RÉSOLUTION NUMÉRO 2017-04-130**  
**EMBAUCHE D'UNE PERSONNE-RESSOURCE**  
**JOUJOUTHÈQUE**

Il est proposé par madame Juliette Duguay, appuyé par monsieur Richard Béliveau et résolu que la municipalité de Port-Daniel-Gascons embauche madame Sylvie Roussy à titre de personne-ressource à la Joujouthèque. Ce poste est pour une durée de trois (3) mois, à raison de trois (3) heures/semaine, au taux du salaire minimum et débutant le 1<sup>er</sup> avril 2017.

**Adoptée à l'unanimité des conseillers.**

**RÉSOLUTION NUMÉRO 2017-04-131**  
**PROJET OPTILAB GASPÉSIE-ÎLES-DE-LA-MADELEINE**

**CONSIDÉRANT** le projet Optilab prévoyant la centralisation des laboratoires médicaux publics du Québec (projet Optilab) actuellement mis en œuvre par le ministère de la Santé et des Services sociaux ;

**CONSIDÉRANT QU'**une telle centralisation à grande échelle pénalisera la population et de nombreuses régions ;

**CONSIDÉRANT QUE** cette initiative vise à centraliser les activités des laboratoires médicaux du Québec dans onze méga laboratoires, essentiellement présents dans les grands centres urbains ;

**CONSIDÉRANT QUE** ce projet suscite d'importantes inquiétudes et des questionnements, tant sur les risques et les coûts croissants liés au transport, à la sécurité, à la stabilité et à la traçabilité des échantillons ;

**CONSIDÉRANT QUE** depuis le 26 janvier dernier, la tarification pour le transport des échantillons biologiques est légalement autorisée ;

**CONSIDÉRANT QU'**ainsi, les frais de transport d'un nombre croissant de prélèvements réalisés hors des centres hospitaliers seront maintenant facturés aux usagers ;

**CONSIDÉRANT QUE** ces nouvelles contraintes économiques, qui risquent d'augmenter avec le déploiement du projet Optilab, pourraient constituer une barrière financière importante à l'accès aux soins, notamment pour les personnes à faible revenu et celles aux prises avec une ou plusieurs maladies

chroniques ;

**EN CONSÉQUENCE,**

Il est proposé par madame Annie Anglehart,  
Appuyé par madame Juliette Duguay  
Et résolu

**QUE** la municipalité de Port-Daniel–Gascons s'oppose à l'implantation du projet Optilab actuellement mis en œuvre par le ministère de la Santé et des Services sociaux ;

**QU'**une copie de cette résolution soit adressée à M. Gaétan Barrette, ministre de la Santé et des Services sociaux.

**Adoptée à l'unanimité des conseillers.**

**RÉSOLUTION NUMÉRO 2017-04-132**  
**ENTENTE FONDS CONJONCTUREL DE DÉVELOPPEMENT**

Dans le cadre de la demande d'aide financière déposée dans le Fonds conjoncturel de développement (FCD) pour la réalisation du projet « Espace culturel au Quai de Port-Daniel », il est proposé par madame Annie Anglehart, appuyé par monsieur Jean-Marc Allain et résolu que la municipalité de Port-Daniel–Gascons autorise la directrice générale, madame Chantal Vignet à signer ledit protocole d'entente.

**Adoptée à l'unanimité des conseillers.**

**RÉSOLUTION NUMÉRO 2017-04-133**  
**AUTORISATION DE PAIEMENT DE FACTURE**  
**MRC DU ROCHER-PERCÉ**

Il est proposé par monsieur Richard Béliveau, appuyé par madame Annie Anglehart et résolu que la municipalité de Port-Daniel–Gascons autorise le paiement de la facture au montant de 3 866,69 \$ de la MRC du Rocher-Percé concernant les honoraires professionnels de Delisle & Delisle et Lemay relatifs à une étude de rentabilité d'un programme d'investissement municipal.

**Adoptée à l'unanimité des conseillers.**

**RÉSOLUTION NUMÉRO 2017-04-134**  
**DEMANDE D'UN DROIT DE PASSAGE**

Il est proposé par madame Juliette Duguay, appuyé par madame Annie Anglehart et résolu

**QUE** la municipalité de Port-Daniel–Gascons autorise un droit de passage à monsieur Sylvain Roussy, sur le lot P538 appartenant à la municipalité.

Il est entendu que monsieur Roussy défrayera toutes les dépenses liées à la mise en place de ce chemin, à l'entretien, aux honoraires professionnels et de toutes autres dépenses imprévues.

**Adoptée à l'unanimité des conseillers.**

**LETTRE DE DÉMISSION DE MONSIEUR SAMUEL JOHNSON**

La directrice générale dépose la lettre de démission de monsieur Samuel Johnson à titre de directeur financier et ce, à compter du 19 avril 2017.

## **POSTE DE DIRECTEUR FINANCIER**

Ce point est remis à une séance ultérieure.

## **AFFAIRES NOUVELLES**

### **RÉSOLUTION NUMÉRO 2017-04-135** **VÉRIFICATION DES DÉBITMÈTRES D'EAU POTABLE**

Il est proposé par monsieur Richard Béliveau, appuyé par madame Annie Anglehart et résolu que la municipalité de Port-Daniel–Gascons accepte la soumission du Groupe Ohméga inc. au montant de 3 050 \$, taxes en sus pour la vérification des débitmètres d'eau potable pour l'année 2017.

**Adoptée à l'unanimité des conseillers.**

## **COLLATION - COURS DE NATATION**

Ce point est inclus dans la résolution numéro 2017-04-127.

## **LUMIÈRES DE RUES**

Il est proposé par monsieur Richard Béliveau, appuyé par madame Annie Anglehart que la municipalité de Port-Daniel–Gascons autorise l'achat de huit (8) lumières de rues/district.

Les opinions étant partagées, monsieur le maire demande le vote:  
Pour: 2 Madame Annie Anglehart et monsieur Richard Béliveau  
Contre: 3 Madame Juliette Duguay, messieurs Hartley Lepage et Jean-Marc Allain.

Par contre, une séance de travail sera tenue ultérieurement.

**La résolution est donc rejetée.**

## **MOTION DE FÉLICITATIONS** **MONSIEUR NORMAND HUARD**

Une motion de félicitations est donnée par madame Annie Anglehart à monsieur Normand Huard pour la construction des gazebos. Monsieur le maire se joint à madame Anglehart pour le travail accompli par ce dernier.

## **RÉSOLUTION NUMÉRO 2017-04-136** **DON**

Il est proposé par madame Juliette Duguay, appuyé par monsieur Jean-Marc Allain et résolu que la municipalité de Port-Daniel–Gascons autorise un don au montant de 2 500 \$ à l'organisme Anglican Church People pour leur aider à défrayer une partie de la réparation de la toiture de l'Église anglicane St-James.

**Adoptée à l'unanimité des conseillers.**

## **PÉRIODE DE QUESTIONS**

Une période de questions s'est tenue avec les personnes présentes à cette séance.

**RÉSOLUTION NUMÉRO 2017-04-137**  
**LEVÉE DE LA SÉANCE**

L'ordre du jour étant épuisé, monsieur Jean-Marc Allain propose la clôture et la levée de la séance à 18h25.

\_\_\_\_\_  
Henri Grenier  
Maire

\_\_\_\_\_  
Chantal Vignet,  
Dir. générale/secrétaire-trésorière